

HIRIBURU



SAINT-PIERRE D'IRUBE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** qui aura lieu :

Le mercredi 28 mars 2018 à 19 heures à la Mairie.

ORDRE du JOUR :

- Appel des présents et contrôle des procurations.
- Désignation du (de la) Secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal des séances des 28 février et 07 mars 2018.

1- FINANCES et COMMUNICATION :

- Question n°1 : approbation du Compte de gestion 2017 (Nomenclature ACTES 7.1).
- Question n°2 : approbation du Compte administratif 2017 et note de présentation brève et synthétique retraçant les informations y afférent (Nomenclature ACTES 3.1).
- Question n°3 : bilan des acquisitions et des cessions immobilières opérées par la Commune au cours de l'année 2017 (Nomenclature ACTES 3.1).
- Question n°4 : affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 (Nomenclature ACTES 7.1).
- Question n°5 : approbation du Budget primitif 2018 et note de présentation brève et synthétique retraçant les informations y afférent (Nomenclature ACTES 7.1).
- Question n°6 : fixation des taux des impôts locaux pour l'année 2018 (Nomenclature ACTES 7.2).
- Question n°7 : attribution des subventions 2018 d'un montant supérieur à 23.000,00 € (Nomenclature ACTES 7.5).

2- QUESTIONS DIVERSES :

- Questions diverses.

En comptant sur votre présence, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Le Maire,
Alain IRIART.

COMMUNE de SAINT-PIERRE D'IRUBE / HIRIBURUKO HERRIA

1 Plaza Berri - 64990 SAINT-PIERRE D'IRUBE - HIRIBURU
Tél. 05 59 44 15 27 - Fax. 05 59 44 01 61

E-mail : mairie@saintpierredirube.fr - Site internet : saintpierredirube.fr